

COMPTE-RENDU COMITÉ DE DIRECTION DU JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024

Office de Tourisme Rumilly - Albanais

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly - Albanais, dûment convoqué le 28/11/2024, s'est réuni le 05/12/2024 dans les locaux de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sis 3 place de la Manufacture, 74150 Rumilly.

Membres du Comité de Direction présents (dont 12 votants) :

M. Michel ABRY, Mme Chloé AIGON, M. Serge BERNARD-GRANGER, M. Sylvain BISTON, Mme Christine BOICHET-PASSICOS, M. Philippe CAMUS, M. Yannick CLEVY, M. Jean-Philippe JOUBERT, Mme Catherine LANSARD, Mme Myriam MOUMEN, Mme Françoise PAILLE, M. David TOUZET, M. Nicolas TRUFFET.

Membres du Comité de Direction excusés ou absents :

M. Denis BLANC, Mme Marilyn BLANC, M. Jean-Michel BLOCMAN, M. Éric CHASSAGNE, M. Jean-Pierre FAVRE, Mme Maude GALMICHE, M. Pascal GRILLET, Mme Léa JOURDAIN, Mme Estelle JUGE, M. Christophe LERAY, Mme Chantal MARCHAND, M. Jean-François PERISSOUD, M. Alain PERRIER, M. François RAVOIRE, Mme Nathalie REVILLARD.

Autres présents :

Mme Marlène JACQUET (directrice)

M. Gilles LANSARD (photographe professionnel) pour une intervention en fin de réunion

18h30 : Début de séance

Le Président de l'Office de Tourisme accueille les membres du Comité de Direction.

1. Approbation du compte-rendu de séance du 10/10/2024

2. Événements 2025

• Proposition d'évolution des tarifs du Village de la Bière :

Après étude du budget consacré aux événements lors de la dernière séance, les membres du Comité de Direction avaient émis l'hypothèse de faire évoluer les tarifs d'inscriptions pour les exposants du VDB. L'objectif étant d'être plus en adéquation avec la qualité de l'événement et l'affluence des visiteurs. Une veille a été réalisée par la Directrice sur les tarifs pratiqués sur les marchés et événements de la région. Suite à cette présentation, et à l'étude de l'historique des

dépenses et recettes de l'événement, il a été décidé de faire évoluer les tarifs du VDB de la manière suivante en 2025 :

- Brasseurs : 150€ (au lieu de 100€ en 2024)
- Artisans : 30€ (idem 2024)
- Cuisine : 100€ (au lieu de 80€ en 2024)

Soit un gain prévisionnel de 500€ pour la structure avec ces tarifs réajustés.

•Projet Avant-première - conférence au cinéma « Le retour du Géant » :

Le Président propose que l'Office de Tourisme organise un nouvel événement en 2025 : la projection du film « Le retour du géant » en avant-première au Cinéma Les Lumières de la Ville, avec le soutien de la Ville de Rumilly. Ce documentaire de 52 minutes réalisé par Jordan Guéant et produit par Boréales Production met en avant le retour à la vie sauvage de plusieurs aigles nés en captivité chez le fauconnier Jacques-Olivier Travers. La première diffusion télé date d'avril 2024 sur Ushuaïa TV. En salles, Rumilly accueillerait l'avant-première en présence du réalisateur et d'intervenants avec un temps d'échange et débat suite à la projection. Une démonstration exceptionnelle de vol libre de Fletcher, l'aigle pygargue à queue blanche, est prévue au sein de la salle. Cette projection serait accessible au grand public, gratuite et sur réservation.

Les membres du Comité de Direction sont ravis de cette proposition, ils acceptent que cet événement soit porté par l'Office de Tourisme à Rumilly en 2025. Les acteurs du territoire dont les élus, partenaires de l'Office de Tourisme et membres du Comité de Direction seront conviés à assister à la soirée. Rendez-vous est donné vendredi 7 février 2025.

3. Refonte politique partenariale [projet de délibération n°181-2024]

Lors du précédent Comité de Direction, les membres présents ont validé la proposition d'évolution de la stratégie partenariale de l'Office de Tourisme, optant pour un référencement gratuit des prestataires avec des services payants à la clé.

Les objectifs d'une telle stratégie pour l'Office de Tourisme étant de :

- Disposer de toute l'offre du territoire, et répondre davantage à sa mission de service public
- S'ouvrir à l'ensemble des acteurs du territoire
- Contrôler totalement sa communication et son image, et ne plus dépendre d'une relation payante
- Récupérer de la RH pour développer d'autres actions
- Créer une autre relation avec les professionnels : un réseau gagnant/gagnant
- Proposer d'autres services aux prestataires, en fonction de leurs besoins

Il est proposé aux membres du Comité de Direction de valider la refonte de la politique partenariale basée sur les principes suivants :

- Un référencement gratuit pour les prestataires du territoire (référencement payant pour les prestataires hors 74150 = 100€) à condition de respecter la charte du partenariat.

Ce référencement inclut :

- Intégration au réseau des partenaires
- Référencement sur le site Internet
- Promotion prioritaire des structures auprès du public
- Diffusion de dépliants en libre-service à l'accueil
- Référencement sur un annuaire (en ligne ou papier)
- Promotion des événements grand public
- Invitation aux temps forts de l'OT
- Abonnement à la newsletter PRO

- Des services payants, à la carte :

- Insertion publicitaire (magazine, guide hébergement, agenda été...)
- Diffusion de publicité sur les écrans d'affichage dynamique, le site internet, la newsletter...
- Accompagnement personnel
- Reportage photo
- Bannière web (site Internet, newsletter)
- Publi-reportage (article magazine, site Internet, réseaux sociaux)
- Pack communication
- ... (liste non exhaustive)

Pour 2025, il est proposé de commercialiser des packs communication (en nombre limité) :

Albanais : Encart pleine page en 2e, 3e ou 4e de couv du magazine destination + 1 publireportage web = 500€

Clergeon : ¼ de page sur le magazine destination + 1 publireportage web = 200€

Princes : ¼ de page sur le magazine destination = 150€

Chéran : 1 publireportage web (article sur le blog, relayé sur les réseaux sociaux) = 100€

Selon les recettes collectées en cours d'année, l'Office de Tourisme pourra proposer la commercialisation de nouveaux services payants afin d'assurer un maximum de recettes à la structure, la délibération n°125-2000 du 16/01/2000 donnant pouvoir à la Directrice de fixer les tarifs de vente de toute prestation ou produit commercialisé par la structure dans le but de garantir un fonctionnement réactif et aisé de la partie commercialisation au sein de l'Office de Tourisme. Dans ce cadre, les décisions de la Directrice seront prises en transparence avec le Président, et les nouveaux tarifs seront ensuite présentés (pour information) au Comité de Direction.

Un objectif de 4500€ de recettes est fixé pour 2025, avec un temps de travail agent beaucoup moins important, permettant le développement de nouveaux services (animation du réseau, davantage de liens avec les socioprofessionnels), parmi eux :

- Newsletter Pro trimestrielle
- Petit déj / Afterwork / Webinaires thématiques
- Continuité Visites PRO, Ateliers PRO, rencontre PRO

Il est proposé au Comité de Direction :

-D'approuver la refonte de la politique partenariale de l'Office de Tourisme basée sur :

- Un référencement gratuit pour les prestataires du territoire (payant pour les prestataires hors 74150)
- Des services payants, à la carte

-D'accepter les propositions tarifaires présentées par la Directrice pour 2025

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la refonte de la politique partenariale de l'Office de Tourisme basée sur :

- Un référencement gratuit pour les prestataires du territoire (payant pour les prestataires hors 74150)
- Des services payants, à la carte

ACCEPTE les propositions tarifaires présentées pour 2025.

4. Éditions 2025

La refonte de la politique partenariale a un impact sur les éditions papier de l'Office de Tourisme. Les éditions prévues en 2025 sont les suivantes :

-Magazine d'inspiration : en remplacement du guide pratique actuel. La nouvelle stratégie permet une liberté de ligne éditoriale, avec l'absence de listes. Un accompagnement graphique est à prévoir pour 2025.

-Annuaire des partenaires : imprimé à la demande, avec des informations actualisées (en ligne ou papier)

-Plan de Ville Rumilly / Carte touristique : en cours de mise à jour, sortie prévue début 2025. A noter : un démarchage un peu plus compliqué cette année pour le prestataire en charge de la régie publicitaire (arrêt de certains annonceurs, baisse de certains budgets).

5. Campagne de communication 2025

La Directrice présente la campagne 2025 "Vivez des émotions en famille à Rumilly-Albanais ", une invitation à vivre une expérience unique, loin des foules, où la nature et l'authenticité se rencontrent.

La campagne de communication valorisera différentes facettes du territoire et illustrera la journée type d'une famille en vacances à Rumilly-Albanais : un séjour au camping, des rires au bord de la piscine, des découvertes culturelles, des moments de partage au marché local et des rencontres avec nos producteurs passionnés.

Grâce à des vidéos captivantes et des photos vibrantes, nous raconterons l'histoire d'une famille qui se reconnecte, explore et s'émerveille à chaque détour.

Les objectifs de cette campagne :

- Susciter la curiosité et l'intérêt des familles pour découvrir notre territoire unique.
- Alimenter notre communication du printemps à l'automne 2025 avec du contenu engageant.
- Capitaliser sur le slogan « Ici, c'est Rumilly-Albanais ! »

Calendrier prévisionnel :

- Consultation des agences audiovisuelles courant décembre 2024/janvier 2025
- Captation d'images au printemps 2025

6. Politique sociale : adhésion au CNAS [projet de délibération n°182-2024]

Suite à la délibération N°110-2018 du 14/11/2018, une action sociale avait été mise en place pour le personnel de l'Office de Tourisme avec l'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) des collectivités territoriales du canton de Rumilly. De 2019 à 2021, l'Office de Tourisme adhère au COS.

La dissolution du COS, en février 2022, a entraîné la suspension de cette action sociale, compensée depuis par l'attribution de chèques-cadeaux « Cadhoc » aux salariés chaque année pour Noël. Coût pour la structure en 2024 : 570€ (190€ x 3 agents)

Après échanges en équipe, le personnel est favorable à l'adhésion au CNAS, plutôt qu'à l'attribution de chèques-cadeaux pour 2025.

Il est proposé aux membres du Comité de Direction d'adhérer au Comité National d'Action Sociale (CNAS) à partir du 1er janvier 2025. Précisant que la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie adhère au CNAS pour l'ensemble de ses agents. Il s'agirait ainsi d'homogénéiser l'action sociale avec la collectivité de rattachement. Le coût annuel pour la structure serait de 666€ pour l'année 2025 (222€ par agent).

Il est également proposé que l'adhésion au CNAS soit reconduite tacitement afin d'éviter au Comité de Direction de devoir délibérer sur cette question chaque année. Cela n'empêchera pas le Comité de Direction de débattre de cette démarche, et de pouvoir en modifier les conditions.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

VALIDE l'adhésion de l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais au Comité National d'Action Sociale (CNAS) à partir du 1er janvier 2025.

7. Politique sociale : attribution de titres restaurant au personnel [projet de délibération n°183-2024]

Dans une démarche d'amélioration de la politique sociale, il est proposé d'attribuer des titres restaurants au personnel de l'Office de Tourisme. Cette aide au déjeuner est un outil de motivation du personnel et un argument en termes de recrutement pour la structure. Cet avantage social existant depuis 2007 à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, il s'agirait ainsi d'homogénéiser l'action sociale avec la collectivité de rattachement.

Les membres du Comité de Direction approuvent l'attribution de titres restaurant au personnel, mais des éléments méritent d'être complétés ou réajustés par la Direction (nombre de tickets par an, bénéficiaires...).

Information post-CODIR :

La Directrice présentera le projet de délibération au prochain CODIR, l'adhésion au fournisseur de tickets restaurant pouvant se faire en cours d'année.

8. Questions diverses

Nouveau Comité Départemental du Tourisme « Haute-Savoie Mont Blanc »

La liquidation de l'Agence Savoie Mont Blanc entraîne la création d'un nouveau Comité Départemental du Tourisme (CDT) en Haute-Savoie nommé « Haute-Savoie Mont Blanc ». L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 4 décembre. Un budget de 3,8 millions d'euros est alloué à cette structure en 2025, avec pour objectif la promotion et l'observation touristique à l'échelle du département.

Composition du CODIR :

Christophe Leray, actuel directeur de la Maison du Vélo, quittera ses fonctions début 2025. Le Président de la Maison du Vélo, Monsieur Jean-Marc Pilloux, a présenté sa candidature pour prendre le relais de Christophe Leray au sein du Comité de Direction.

Un poste de suppléant du collège des socio-professionnels, secteur commerces et services, est vacant depuis la démission d'Eve Marot le 11/09/2024. Un appel est lancé aux membres du Comité de Direction.

Congé exceptionnel du personnel :

Evelyne Malhière, chargée de communication à l'Office de Tourisme, a fait une demande de congés du 24/01 au 24/03/2025 (congés payés + 1 mois sans solde).

Un éventuel remplacement sera à prévoir pour faciliter les missions de la structure pendant son absence.

Anniversaire restaurant Les 1Séparables :

L'ensemble du Comité de Direction se joint au Président pour souhaiter un joyeux anniversaire au restaurant Les 1Séparables, qui fête ses 10 ans d'activité cette année. Bravo et bonne continuation à toute l'équipe du restaurant.

Intervention Gilles Lansard : projet de livre sur l'Albanais

Lors d'un échange avec Le Président de l'Office de Tourisme et le Président de la Communauté de Communes, Gilles Lansard a exprimé son envie de réaliser un ouvrage mettant en valeur le territoire à travers ses photographies. L'idée a beaucoup plu à ses interlocuteurs, qui lui ont fait part de la demande de certaines collectivités d'acquiescer ce type d'objets (pour offrir lors de réceptions, par exemple). Les membres du Comité de Direction sont réceptifs à cette initiative dont l'objectif est de valoriser le patrimoine environnemental et architectural du territoire. Le Président de l'Office de Tourisme et la Directrice vont travailler aux côtés de Gilles Lansard pour porter ce projet de livre sur l'Albanais. Des éléments complémentaires seront apportés lors d'un prochain CODIR (choix d'un éditeur, tarif, format, quantité, périmètre géographique...)

Projet déménagement de l'Office de Tourisme :

La Communauté de Communes repense actuellement son organisation spatiale, les services s'étant étoffés et le nombre d'agents ne cessant d'augmenter. La collectivité élabore plusieurs scénarios d'évolution de ses bureaux. Des réflexions sur d'autres lieux de travail sont menées, notamment pour l'Office de Tourisme. Le Président et la Directrice sont bien intégrés à ces réflexions, des locaux leurs seront proposés à la visite en vue d'un possible déménagement de l'Office de Tourisme.

Prochain Comité de Direction :

Le prochain Comité de Direction est programmé le jeudi 30 janvier 2025 à 18h30.

.....

Le Président remercie les membres présents et met fin à la séance à 20h30, avant de partager tous ensemble un moment convivial autour d'un buffet au restaurant Le Lynn.